

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC



Le vote du budget a été comme chaque année l'évènement marquant du mois d'avril. Celui-ci reflète notre volonté constante de maîtriser les dépenses, tout en répondant aux besoins de la population. Malgré la baisse des dotations, tous nos projets sont inscrits au budget sans toucher pour autant aux taux d'imposition, comme nous nous y étions engagés.

Comme vous avez pu le constater, le programme des travaux a bien débuté.

- L'enfouissement des réseaux secs touche à sa fin. Les candélabres seront très prochainement posés et les devis de finalisation des trottoirs sont à l'étude.

- L'école maternelle commence sérieusement à prendre peau neuve : les maçons sont à l'œuvre pour la construction de l'extension et les charpentiers sont prêts pour la toiture. Afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions (entreprises et élèves), la classe de grande et moyenne section a été transférée à Buxières-les-Villiers.

- L'entretien annuel de la route de Brottes a vu ses accotements consolidés par de l'enrobé.

- La fibre optique devrait être opérationnelle pour cet été.

Le printemps avançant, le fleurissement de la commune va bientôt commencer et les beaux jours vont nous permettre de bricoler à l'extérieur. Alors pensons à respecter les règles d'usages concernant les heures de tonte, les interdictions de brûlage, mais aussi la divagation et les aboiements intempestifs des chiens et enfin tout ce qui concourt à rendre la vie en communauté agréable.

En vous remerciant pour votre civisme.

Bonne lecture à tous
La Maire,
Laurence MEUNIER

Etat-civil

Carnet rose :

14/03 : Thélia de Carlighe
MARIE-ANGELIQUE et Lucie MATHEY

Carnet bleu :

17/04 : Mathis de Ludovic DAMOUR et
Maëva PETIT

Nous a quitté :

02/05 : Huguette CHARRIER



CONSEIL DU 10 AVRIL 2015

Approbation des Comptes de Gestion 2014 des Budgets M14 et M49 : ils ont été adoptés.

Vote des subventions 2015 aux Associations : le Conseil a voté et octroyé les subventions aux associations de la Commune ayant rendu un dossier complet.

Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Haute-Marne : demande de subvention : le Conseil a décidé de ne pas verser de subvention, d'autant que la Commune participe financièrement chaque année à des achats auprès d'associations de handicapés.

Vote des taux pour les différentes taxes - 2015 : le Conseil a décidé de ne pas les augmenter.

Vote de la Redevance Assainissement - 2015 : le Conseil a décidé d'augmenter de 1% les tarifs, soit 0,80 € le m³ d'eau consommée et à 24,26 € la partie fixe forfaitaire par branchement.

Fixation de la durée d'amortissement exceptionnel pour le budget assainissement : Des travaux réalisés avant 2008 n'ayant jamais été amortis dans le budget assainissement et en accord avec le Trésorier Principal, le Conseil a décidé de fixer la durée d'amortissement de ces travaux à 60 ans afin de ne pas impacter le budget.

Achat d'une parcelle boisée : une proposition d'achat à 3 500 € avait été faite précédemment. Or, si la Commune exerce son droit de préférence, elle doit se conformer à la proposition du vendeur. Par conséquent, le Conseil a décidé d'exercer son droit de préférence au prix de 5 000 €.

Vote des Budgets Primitifs M14 et M49 - 2015 : ils ont été adoptés en équilibre comme suit :

- M14 : en fonctionnement à 668 768 € ; et en investissement à 569 650 €.
- M49 (assainissement) : en fonctionnement à 141 372 € ; et en investissement à 110 781 €.

Institution de la redevance pour droit d'occupation du domaine public : selon l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance et en aucun cas, cette occupation ne peut être gratuite. Le Conseil Municipal a fixé la redevance à 20 € le trimestre, à compter du 1^{er} avril 2015

Dénomination de la rue située sur le territoire de Villiers-le-Sec et prolongeant la « Rue des Frères Garnier » à Chaumont : pour faciliter la lisibilité de la zone, la rue située à Villiers-le-Sec qui prolonge la voirie dite « Rue des Frères Garnier » (Chaumont) doit être nommée. L'Agglomération de Chaumont propose qu'elle porte le même nom. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la proposition. La numérotation continuera selon le schéma déjà existant.

Numérotation de la voirie « Rue des Jardins » : le Conseil Municipal a décidé de la numérotation des différents bâtiments.

Viabilisation du terrain cadastré ZO - 197, situé rue du Levant à Villiers-le-Sec : Le Conseil a autorisé Mme la Maire à traiter des différentes formalités, dont les demandes de subvention.

Approbation du programme d'action ONF - 2015 : Le Conseil Municipal a décidé des travaux sylvicoles pour un montant de 2 415,79 € HT.

Reversement du fonds d'amorçage : pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré, la Commune doit reverser l'intégralité de la dotation perçue à l'Agglomération de Chaumont. Le Conseil a approuvé le reversement.

Annulation de la mise en place d'une réflexion d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et mise en place d'une réflexion afin de créer une carte communale : après réflexion, la mise en place d'une carte communale correspond plus à la situation du village. Le Conseil a donc annulé la mise en place d'un PLU et l'a remplacé par une carte communale.

Cession d'une parcelle de terrain à un particulier : Un habitant de la Commune a demandé la cession d'une partie d'une parcelle de terrain appartenant à la Commune et jouxtant sa propriété. Le Conseil Municipal a décidé la cession de cette parcelle et a fixé à 30 € le m² le prix du terrain déclaré constructible.

Mairie

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture jusqu'au 20 juin
du mardi au vendredi de
15h30 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Agence Postale

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture
du mardi au vendredi de
15h30 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Il est possible de réserver des livres en partenariat avec la Médiathèque Départementale, avec un portage à domicile.

Une partie du fonds documentaire a été renouvelé le 17 avril 2015.

Dates à venir

Pêche par l'association Détente et Loisirs

Dimanche 10 mai (pêche à l'américaine)

Dimanche 17 mai (pêche à la truite)

Samedi 30 mai (pêche pour enfants)

Dimanche 21 juin (pêche au coup)

Réunion de la Commission Urbanisme

Vendredi 15 mai

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 19 juin à 20h30

Kermesse de l'Association des Parents d'Elèves

Vendredi 26 juin à Euffigneix

Fête nationale

Mardi 14 juillet

Exposition historique par l'Association Military 52 à la salle des fêtes

Samedi 18 et dimanche 19 juillet

À VILLIERS-LE-SEC...

CARNAVAL



Les enfants de maternelle ont parcouru une partie du village le vendredi 20 février, laissant une pluie de confettis dans leur sillage.



LOTO DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 15 mars dernier, l'association des Parents d'Elèves des 3 Communes ont organisé un loto. Les fonds récoltés serviront à financer la sortie du 7 juin prochain au parc de l'Auxois pour les enfants du RPI et permettra d'organiser la kermesse qui aura lieu à Euffigneix le vendredi 26 juin.



Cette agréable journée a réuni pas loin de 200 personnes. Tout s'est bien déroulé pour une première fois.



L'EXTENSION ET LA RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE



L'extension et la réhabilitation de l'école maternelle avancent selon le calendrier fixé. Elles ont débuté par les travaux extérieurs : construction de l'extension, réfection entière de la toiture et de l'isolation du bâtiment, changement des fenêtres. Elles se poursuivront parallèlement par les travaux intérieurs de démolition, d'aménagement, de réhabilitation, de mise aux normes et de peinture.



Un gros travail de déménagement a d'ores et déjà été effectué par la commune et des parents, avec le transfert d'une classe maternelle à Buxières et de la cantine garderie à la salle des fêtes. Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 4 avril



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DANS LA GRANDE RUE



Ca y est ! Nous ne verrons bientôt plus les fils et poteaux électriques sur le dernier tronçon de la grande rue direction Jonchery. Les travaux d'enfouissement se sont déroulés comme prévu. Le piquetage des candélabres vient d'avoir lieu et nous les attendons très prochainement. La commune a demandé des devis pour terminer les

INFOS MAIRIE

Nuisances sonores

Au printemps, chacun en profite pour bricoler dehors. Aussi, nous comptons sur votre diligence à respecter et à faire respecter les règles relatives aux nuisances. Un document de la Commune vous précisant les règles à suivre a été déposé dans vos boîtes aux lettres.

Renouvellement des papiers d'identité : n'attendez pas l'été !

Les examens de fin d'année scolaire et les vacances d'été approchent. Il vous est conseillé de prendre dès à présent vos dispositions. Depuis le 1er janvier 2014, une carte d'identité faite après le 2 janvier 2004 pour une personne majeure est valable 15 ans. Concernant les enfants, il est rappelé que pour tout déplacement à l'étranger (vacances, voyages scolaires même à l'intérieur du territoire métropolitain...), chacun doit posséder, à son propre nom, une carte d'identité en cours de validité ou un passeport selon le cas.

Carte de bus scolaire de l'année scolaire 2014-2015

Il vous est rappelé que toutes les cartes de bus scolaires faites depuis septembre 2013 sont à garder pendant 5 ans. Ne les jetez surtout pas.